



L'ouvrage de la philosophe Elsa Dorlin, à la fois abondamment documenté en références historiques et relativement accessible pour un public de non-spécialistes, ouvre une piste intéressante. Il propose d'analyser les systèmes de domination (en l'occurrence, il s'agit principalement des systèmes colonialiste et patriarcal) par ce que ces systèmes visent à détruire : la puissance d'agir du sujet. En miroir, la philosophe donne donc des clés pour comprendre les mécanismes de résistance au pouvoir. L'autodéfense apparaît en effet dans ce contexte comme un équivalent d'*exister comme sujet* au sein d'un régime qui, justement, fait tout pour nier à certaines personnes la qualité de sujet. Ce qui fait la qualité d'un sujet est alors sa puissance d'agir, une puissance avant tout corporelle et dont l'expression première réside dans la capacité à se défendre soi-même.

Dans le paradigme théorique choisi comme dans la méthode employée, l'ouvrage est fortement inspiré de Foucault. L'idée qui sous-tend la réflexion est en effet celle d'une construction mutuelle du sujet et du pouvoir : dans ce contexte, les pratiques de résistance au pouvoir apparaissent comme le meilleur moyen d'en comprendre le fonctionnement. La méthode est quant à elle explicitement « généalogique », c'est-à-dire qu'il s'agit de retracer la construction historique des paradigmes à travers lesquels nous percevons la réalité. L'introduction s'ouvre ainsi, dans un jeu de référence explicite à *Surveiller et punir*, sur un récit de supplice : la description de la sentence prononcée à l'égard d'un esclave, Millet de la Girardière, par un tribunal de la Guadeloupe en 1802. Ce supplice intéresse particulièrement l'auteure : il est selon elle paradigmatique du pouvoir colonial. La description minutieuse des procédés de torture lui permet en effet d'explicitement la manière dont le système colonial fonctionne : par le ciblage et la destruction systématique de la capacité de réaction, d'action retour, des corps colonisés. La colonisation est ainsi décrite comme ce qui construit et entretient, chez celles et ceux à qui elle s'applique, une impuissance radicale : l'incapacité d'agir face à ce qui nous menace. Ainsi, dans la suite de l'introduction, Dorlin développe le cas de Rodney King, homme Africain-Américain passé à tabac à Los Angeles en 1991 par des policiers lors d'un contrôle routier ; le procès, très médiatisé, des forces de l'ordre impliquées conduira à leur acquittement. L'auteure analyse les techniques de persuasion mises en place par la défense dans ce procès, qui passent par le renforcement d'un cadre d'intelligibilité au sein duquel le corps d'un homme noir est

immédiatement perçu comme menaçant (c'est-à-dire comme un corps contre lequel il faut, par défaut, se défendre). Le corps de Rodney King est donc un corps qui n'a pas le droit de se protéger des coups, puisqu'il est perçu comme intrinsèquement agressif : ce qui donne tous les droits à l'autre de l'attaquer au nom de sa propre défense.

« Puisque les corps rendus minoritaires sont une menace, puisqu'ils sont la source d'un danger, agents de toute violence possible, la violence qui s'exerce en continu sur eux, à commencer par celle de la police et de l'État, ne peut jamais être vue comme la violence crasse qu'elle est : elle est seconde, protectrice, défensive – une réaction, une réponse toujours déjà légitimée[1] ».

Ceci amène l'auteure à proposer une hypothèse qui va servir de fil conducteur à tout l'ouvrage : un dispositif de pouvoir est également ce qu'elle appelle un « dispositif défensif », c'est-à-dire un ensemble de procédés qui consiste à allouer, de manière inégalitaire, des possibilités de se défendre. En d'autres termes, favoriser chez certains le déploiement de cet élan corporel d'auto-conservation, notamment par des cadres d'exercice légitime de la violence, et inhiber ce déploiement chez d'autres afin de les laisser sans défense. Définir conjointement le sujet et le pouvoir à travers ce concept de défense de soi permet ainsi à la philosophe d'interroger cette

« économie impériale de la violence qui paradoxalement défend des individus toujours déjà reconnus légitimes à se défendre par eux-mêmes[2] ».

Au premier chapitre, elle insiste ainsi sur le contexte colonial, qu'elle propose de décrire à travers une brève histoire du droit à porter des armes : l'une des fonctions importantes du Code noir et du Code indigène étant en effet selon elle de désarmer les colonisé-e-s. Autre exemple : au chapitre 5, Dorlin dresse une histoire des pratiques de lynchage des hommes noirs aux États-Unis, à travers une analyse genrée – l'accusation généralement faite aux Noirs qui en sont victimes est celle du viol d'une femme blanche. La punition s'exerce alors au nom d'une défense à la fois de la pureté de la race et de la propriété de l'homme blanc dans la personne de « ses » femmes.

La complexité de l'analyse de Dorlin réside dans le fait qu'elle envisage dans un même mouvement l'autodéfense comme modalité de résistance des sujets minoritaires d'une part, et comme ce qui fonde le pouvoir de l'État d'autre part.

L'autodéfense, en effet, est la modalité privilégiée par laquelle se comprennent les pratiques que les groupes minorisés mettent en place pour résister au pouvoir. Dorlin développe dans l'ouvrage un certain nombre d'études de cas, aussi diverses que précisément documentées. Au chapitre 1, elle s'intéresse aux danses esclaves dans les Antilles, et les présente comme un acte d'affirmation par les colonisé-e-s de cette même puissance d'agir dont ils et elles sont privé-e-s par les colons. Dans le second chapitre, Dorlin propose quelques réflexions sur la place de la défense de soi et du recours à la violence dans les mouvements de libération des femmes : place des femmes dans l'armée révolutionnaire en 1792 en France, pratique du ju-jitsu par la frange la plus radicale des suffragistes britanniques. Le chapitre 3 pour sa part est consacré à l'autodéfense juive, et s'attarde particulièrement sur l'insurrection du ghetto de Varsovie en avril 1943. Autre étude de cas au chapitre 6, où Dorlin dresse une brève histoire de certains mouvements de libération noire aux États-Unis, qui rejettent la stratégie de la non-violence pour prôner au

contraire une stratégie offensive (il s'agit en l'occurrence du militant de la NAACP Robert F. Williams et, plus tard, du Black Panther Party). Le chapitre 7 quant à lui documente les mouvements d'autodéfense homosexuels dans la région de San Francisco au cours les années 1970, et s'attarde sur le jeu vidéo créé par Suyin Loouin, *Hey Baby*, qui consiste pour une femme marchant dans la rue à répondre de diverses manières à des scènes de harcèlement ordinaire.

Pour autant, l'auteure refuse de séparer radicalement cet usage de l'autodéfense comme résistance au pouvoir d'une autre fonction de l'autodéfense : celle qui consiste au contraire à renforcer voire à instituer le pouvoir. Le pouvoir d'un État s'institue à travers l'allocation d'un droit et de capacités inégalitaires à se défendre, qui confèrent à certains, au nom de la défense de soi, une puissance d'agir démesurée sur les autres. C'est ce qu'elle développe au chapitre 4, à travers la relecture des deux philosophes du droit naturel que sont Hobbes et Locke. Elle avance l'idée selon laquelle la politique ne consiste pas simplement pour les individus à déléguer leurs droits naturels à une autorité politique, comme le veut la lecture classique. L'autorité politique effectue également en retour un transfert d'un pouvoir de défense privée à *certaines* citoyens. C'est ce qu'illustre particulièrement bien, selon Dorlin, la pratique et la culture du « vigilantisme » aux États-Unis (c'est-à-dire des milices citoyennes parajudiciaires). Elle affirme que, paradoxalement, la constitution de ces milices citoyennes extérieures à l'État ne doit pas être comprise comme un palliatif des défaillances de l'État, mais plutôt comme l'une des conditions d'instauration de cet État. En introduisant le concept de « non-monopole de la violence légitime » (en référence à la formule de Max Weber), Dorlin propose de comprendre l'action extra-étatique de ces groupes de citoyens comme l'un des outils sur lequel l'autorité de l'État s'appuie afin de mieux s'établir. Dans ce contexte, la question qui se pose est complexe. Dans quelle mesure les sujets se défendent-ils contre un pouvoir qui tend justement à les dépouiller de leur puissance d'agir ? Dans quelle mesure leur action concourt-elle plutôt à renforcer le pouvoir en place – qu'il s'agisse d'un pouvoir colonial, capitaliste ou patriarcal ?

Aux chapitres 1 et 2, Dorlin analyse ainsi le fonctionnement et les effets d'une rhétorique de la défense de la nation, qu'il s'agisse du réarmement des colonisés quand il s'agit de les enrôler dans l'armée coloniale, ou de la revendication portée par certaines actrices de la Révolution française de faire partie de l'armée révolutionnaire afin de prouver leur qualité de citoyenne. Elle poursuit ces réflexions au chapitre 3, à travers l'invention du krav maga par Imi Lichtenfeld, et les liens entre l'idéologie coloniale israélienne et l'éthique martiale de la défense de soi. Au chapitre 7, elle propose en outre une analyse de la manière dont certains discours de la défense de soi menés par des minorités peuvent aller dans le sens de politiques racistes ou de dynamiques de gentrification des villes. Cette analyse permet à Dorlin de faire contraster une « politique de la rage », politique de la défense de soi fondée sur la colère comme ressource collective, et une politique militante de la sûreté (*safety*) qu'elle qualifie de *biomilitantisme*.

En définitive, le livre se caractérise par la très grande diversité des cas historiques traités, l'auteure n'hésitant pas à mobiliser des contextes extrêmement différents les uns des autres. Une matière foisonnante rassemblée dans un ouvrage somme toute relativement court – tout juste 200 pages. Malgré cette abondance des références historiques, ce livre demeure un ouvrage théorique, qui propose des développements conceptuels parfois denses.

Il faut retenir de cet ouvrage la lecture particulièrement intéressante, au chapitre 8, du roman de Helen Zahavi intitulé *Dirty weekend* : l'auteure propose d'y voir ce qu'elle appelle une « phénoménologie de la proie », c'est-à-dire la description du rapport d'un sujet au

monde qui se fait fondamentalement selon le mode du corps chassé, constamment menacé par l'autre. À travers cette analyse de l'histoire de la jeune Bella, qui de proie devient prédatrice le temps d'un *dirty weekend*, Dorlin propose une nouvelle manière de concevoir l'éthique du *care*. Le *care*, dans les études féministes, désigne une disposition à se soucier des autres qui résulte d'une certaine répartition genrée du travail : aux femmes sont déléguées les tâches qui consistent à prendre soin d'autrui. Pour Elsa Dorlin, cette disposition genrée à être attentif/ve à l'autre s'explique tout simplement par cette phénoménologie de la proie : les femmes, et par extension, les groupes minoritaires, se caractérisent par une attention surdéveloppée aux autres en tant que ces autres constituent un environnement qui les menace, qui les fait être proies. Ce souci des autres est donc avant tout un dispositif de survie qui génère une subjectivité caractérisée par le fait d'être constamment en éveil et sur ses gardes. Ce retournement, au dernier chapitre, d'une éthique du soin en une subjectivité défensive relève d'une intuition particulièrement saisissante et originale.

## Notes

- [1] Elsa Dorlin, *Se défendre, une philosophie de la violence*, Zones, Paris, 2017, p. 13.
- [2] Elsa Dorlin, *ibid.*, p. 15.